



Les Post' Hier

Edition
Spéciale

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +---+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF (des Maîtres des Forges aux Saigneurs de la Finance)

Et si on parlait un peu d'histoire ? Pas celle des Rois et des PDG mais celles des revendications ouvrières aussitôt taxées de « **PAS POSSIBLE** » !

1906: « On veut le repos hebdomadaire ! »
scandaient les ouvriers.

« Pas possible » dit le Patronat. « Cela nous coulerait tous... et vous avec ! » Un journal bien pensant de l'époque se lamentait : « Il est anormal qu'on veuille nous soumettre tous à un régime (de travail NdA) despotique (sic). Ainsi ces tyrans veulent se reposer une journée par semaine ! (souvent de 60h à l'époque) Rendez-vous compte !! »

Mais les « esclaves » de l'époque sont à bout, de fatigue, et la colère éclate. Les agents des Postes (très actifs alors) se mettent en grève. Le Ministre les révoque ! La CGT (toute seule) se mobilise et promet un 1^{er} Mai « pas comme les autres ». Clémenceau les menace « d'être impitoyable ». On masse des troupes (45.000 hommes) à Paris). Le 1^{er} mai se passe sans heurt, mais, derrière, de nombreux arrêts de travail ont lieu. Le patronat s'effraie : les ouvriers n'obtiendront pas les 40H : ce n'est que partie remise !

La loi du 13 juillet 1906 rend obligatoire le repos hebdomadaire !

Alors ? C'est « **pas possible** » ?

Merci à nos collègues de 1906. Honneur à leur courage qui a ouvert des portes !!!



Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF

1936: « Vous payer des congés, c'est « **pas possible** » ! Nous allons tous couler ! ».

Le disque ne change pas, on manque décidément d'imagination chez ces gens là..

En 1934, l'extrême-droite menaçait la France, la crise de 1929 était passée par là.

La Gauche était divisée mais comprend que pour parer au danger, il faut se rassembler. Ce fut fait. Le programme du Front Populaire était assez timoré, très influencé par les Réformistes.

« Pain, Paix, Liberté » c'est mieux que rien mais pas à la hauteur de la situation. La CGT, qui a pris du tonus depuis sa création, le juge « inconsistant », des socialistes y voient « l'œuvre de la bourgeoisie » et même des radicaux estiment que « ça ne va pas assez loin »

Le rassemblement politique de la Gauche s'était fait plus sur l'antifascisme (déjà en place en Italie-1922- en Allemagne-1931 et en Espagne -1936) que sur le social.

Les Post' Hier Edition Spéciale

Mais la victoire électorale regonfle le moral et relance les revendications ..et les grèves ! Dès le 26 mai, les Métallos puis la chimie, le textile, l'imprimerie....entrent en lutte. Le Patronat est aux abois et devant les millions de grévistes qui persistent, il demande au gouvernement du Front Populaire d'organiser une rencontre.

Ce sera Matignon le 2 juin, toujours sous la pression des usines occupées.

A la sortie des débats, les résultats sont inespérés: 40% d'augmentation des salaires, les conventions collectives, les délégués ouvriers et....les 2 semaines de congés payés (ah ! les tamdens, la mer, et les plages que l'on découvrait !) A tel point que les travailleurs avaient du mal à y croire: l'ébahissement était général dans les réunions de comptes-rendus.

Alors Messieurs du Medef et tous leurs porte-voix, c'est possible ou « **pas possible** » ? Merci à nos anciens qui y ont cru !

Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF

1945: «Nationaliser EDF-GDF. Créer la Sécu ? C'est « **pas possible** », le pays est en ruine ! C'est que là, on touche au cœur du système capitaliste. Transférer la propriété de ces services au peuple français ! Vous n'y pensez pas ! Le peuple veut gérer, par lui et pour lui ? Inadmissible ! »

Charles Tillion, le Ministre du gouvernement de la Libération, doit lutter, même à l'intérieur de son ministère. « Vous n'êtes pas payés pour m'indiquer les articles du code qui m'interdisent de réformer, mais pour y trouver ceux qui vont me le permettre ! » dit-il aux juristes médusés...et il l'a fait !

Il a rendu le gaz et l'électricité publics.

A l'Assemblée Constituante, à l'automne 1946, les partis de Gauche ont une large majorité : c'est la chambre « écarlate horizon ». Mais la rue veille : les résistants viennent de sortir du maquis, des « Comités » se réunissent partout. En cas de coups tordus, on envisage les grèves....

C'est aussi sur le même rapport de force que s'appuie Ambroise Croizat,

En 6 mois le « Ministre des Pauvres » impose une révolution sociale en France: La Sécu !

Soutenu par les militants via les pétitions, des réunions, des menaces de grèves (il n'y avait pas que des gens progressistes dans ce gouvernement ...)

Ensembles, malgré l'hostilité des sociétés d'assurances (qui voyaient leurs bénéficiaires leur échapper, de l'Ordre de Médecins (qui n'a pas compris qu'ils n'avaient rien à y perdre), ils ont donc construit, avec le Conseil National de la Résistance, toutes les institutions qui jusqu'ici, ont largement préservés les vieux, les malades, les veuves et veufs, les chômeurs, les orphelins...de la misère.

Et tout cela dans un pays en ruine où tout était à refaire !

Alors Messieurs du Medef et les nantis du Cac 40 c'est possible ou « **pas possible** » ?

Qu'en pensent les « experts » de C'est dans l'air ?



Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF

1968: « Soyez réalistes, demandez l'impossible ! » Ce qui était impossible début mai devint possible début juin !

Un nombre important de grèves se tiennent entre 1966 et 1967, partout en France. Deux millions de travailleurs sont payés au SMIG et se sentent exclus de la prospérité, dont beaucoup d'OS des usines, de femmes ou de travailleurs immigrés. Les salaires réels commencent à baisser et les travailleurs s'inquiètent de leurs conditions de travail. Les syndicats s'opposent ainsi aux ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale. La grève générale symbolique prévue pour le 13 mai ne s'arrête pas à ce jour-là. Le mouvement ne fait au contraire que s'étendre rapidement dans le courant du mois : c'est la première grève générale sauvage de l'Histoire.



Les accords de Grenelle, conclus le 27 mai 1968 à l'hôtel du Châtelet — mais jamais signés —, aboutissent essentiellement à une augmentation de 35 % du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) et de 10 % en moyenne des salaires réels.

Je me souviens du bol d'air de Mai 68 : mon salaire d'agent d'exploitation porté de 60.000F à ... 90.000F ! (Francs garantis d'époque bien sûr !)

Ils prévoient aussi la création de la section syndicale d'entreprise, actée dans la loi du 27 décembre 1968.

Alors ? Impossible pour Monsieur le « jeune haut fonctionnaire » négociateur pour le gouvernement à l'hôtel du Châtelet les 25 et 26 mai (Accords de Grenelle)? Jacques a dit : « **C'est possible !** » signé Chirac



Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF

1970: « Indemniser le congé maternité. C'est pas possible ! ». C'est ce qu'avait répété, durant presque un siècle, le patronat.

Mais en 1967, 400.000 cartes postales-pétitions avaient été adressées au ministère des Affaires sociales sur le thème : « Profiter, tout en travaillant, du bonheur d'être mère.

En 68, les femmes prennent pleinement part aux luttes. L'année suivante (1969), la CGT pose la question lors d'une conférence de presse : « La maternité est-elle une maladie ? »

Car le congé maternité existe en théorie, mais dans la pratique, remboursé à seulement la moitié du salaire. Les travailleuses les moins bien payées (textile, commerce, etc...), aux emplois les plus pénibles, renoncent à une partie de leurs repos pré et post natal et retournent à la chaîne à peine accouchées ! Sous la pression, le 2 juillet 1970, un accord intervient qui met toutes les mères à égalité.

Dans cette décennie, de modestes mais précieuses avancées vont se multiplier : pour les droits syndicaux, pour la couverture sociale.... Mai 68 n'était pas si lointain !

1974: « Les Postiers font un travail d'idiots ! » (Lelong). Des « idiots » par milliers qui luttent contre le démantèlement programmé de l'entreprise. Les agents des Centres de Tri gagnent – entre autres- le Service actif et le droit de partir à la retraite à 55 ans !

Alors tout ça.... c'est possible ou « **pas possible** » ?

Merci à celles et ceux qui ont rendu cette fin des « Trente » plus « Glorieuses »

Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF



2006: « Retirer le Contrat Première Embauche (CPE), « pas possible » criaient Patronat et Medef réunis ! Laurence Parisot y va de sa plainte : « il n'est pas raisonnable d'exiger le retrait du CPE. Ce dispositif a été voté par la représentation nationale. Je crois que cette logique de rapport de force n'est pas une logique très constructive. Eh bien, ils l'ont ravalé leur projet de sous-contrat pour les jeune et ceci grâce aux mobilisations des étudiants aidées par celles des salariés.

Alors « possible » ou pas ?

Ce qui est fait par la loi, peut être défait par la loi ! Mais pour cela, il faut la pression de la rue et des électeurs. Avec en plus des médias démocratiquement honnêtes et pluralistes

ce qui est loin d'être le cas !

Le FEUILLETON des « PAS POSSIBLE ! » des MEDEF

2012...2013... *Et si à notre tour on poussait pour « rendre possible l'impossible » ? Pour compléter les acquis de nos aïeux et les enrichir de nouvelles conquêtes et de nouveaux droits, qu'en pensez vous ?*

En exigeant par exemple le retrait de toutes les lois iniques contre les travailleurs, les défavorisés, les retraités, les non-nantis et autres sans grades... votées sous la présidence précédente et la prise en considération des 10 exigences de la CGT et de nos Cahiers revendicatifs.

L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain !

La Prochaine.....

Réunion Mensuelle
des Retraités-ées

Jeudi 21 juin 2012

9 heures

Syndicat CGT

Retraités La Poste 13

55 av de la Rose

La Bruyère B8 ex8 D

13013 MARSEILLE



Pensez-y ! Amenez vos boules !

RAPPEL : RASSEMBLEMENT LE 7 JUIN à 10H PREFECTURE – MARSEILLE pour y porter nos REVENDICATIONS